



MVAB - Association loi 1901  
Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115  
Présidente : Martine TURGIS - 06 22 28 94 40  
Secrétaire/trésorière : Nathalie LOMBARDO - 06 61 75 00 11  
[mvablandy@gmail.com](mailto:mvablandy@gmail.com)  
n° Siret 513 108 4720 00012

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 Assemblée générale du 23 janvier 2017

### Année 2015 - Rappel

Le rapport d'activités 2015, le compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 2016, le compte de résultats 2015, le bilan 2015 et le budget prévisionnel 2016 ont été adressés par courriel à tous les adhérents le 20 février 2016. Les membres dont les adhésions sont postérieures à cette date, ont reçu ces documents en même temps que le rapport d'activités 2016.

### Décès

Hommage est rendu aux adhérents et amis décédés : Maurice Mouty (adhérent), M. Lappereau de « Bien Vivre à Moisenay » (BVAM).

### Protection et défense de l'environnement

- **Pétition « manger Bio dans les cantines »** : MVAB a signé la pétition nationale lancée par l'association « Agir pour l'environnement » : La campagne **Crèches et cantines scolaires : Voir la vie en bio**, éditée à 10.000 exemplaires, a été initiée par 3 partenaires afin de faire pression sur les élus et d'obtenir un seuil de 20% de bio local en restauration collective d'ici 2020. Cette campagne a débuté le 01/01/2016 et devrait se clore le 31/12/2017.

- **Les AMAP** : associations pour le maintien d'une agriculture paysanne – Elles sont destinées à **favoriser l'agriculture paysanne et biologique** qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. Le principe est de **créer un lien direct entre paysans et consommateurs** qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. (*rappel du Film sur les pesticides diffusé sur Antenne 2 dans l'émission « Cash investigation »*).

- **Véolia/REP, décharge Fouju-Moisenay** : suite au conclusion de la Cour administrative d'appel, en date du 20 novembre 2014, la société Véolia/Rep a versé à MVAB 1000 €.

Un nouvel arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 autorise la REP à étendre sur le territoire de la commune de Fouju une installation de stockage de déchets sur 15 ha. (800.000 m<sup>3</sup>, soit environ 720.000 tonnes à raison de 350 t. par jour). Une demande de prolongation d'exploitation de 2 ans a été obtenue par Véolia/Rep. La fin d'exploitation est arrêtée au 31 décembre 2024.

La présidente de MVAB a visité les installations de la décharge au printemps dernier et participé à la Commission préfectorale annuelle de suivi du site. L'objectif est d'essayer d'obtenir le maximum d'informations, le plus près possible de la réalité, afin de tenir au courant la population d'éventuels soucis. Compte-tenu de la configuration de la décharge et des autorisations d'exploitation dont dispose Véolia/Rep, l'assurance a été donnée à la présidente que la décharge ne recevrait jamais de déchets nucléaires, si petits soient-ils. À suivre

- **Gaz et pétrole de schiste** : le conseil d'administration reste vigilant et en alerte sur ce sujet. Il a engagé, de nouveau, la réflexion suite à un article paru dans le journal « Le Monde » confirmant les dires des scientifiques : environ sept millions de personnes vivent dans des régions du centre et de l'est des États-Unis où la fracturation hydraulique est la cause de secousse tellurique. (rapport de l'Institut américain de géophysique - USGS – *United States Geological Survey* - publié lundi 28 mars 2016).

- **Dossier juridique « Évolution du principe de précaution dans le droit de l'environnement »**. Lecture est donnée d'un article sur ce sujet qui fait partie des enjeux de la campagne présidentielle de 2017.

- **Néonicotinoïdes** (insecticide tueur d'abeilles) **et pollution** : Signature de la pétition initiée par « agir pour l'environnement ». Envoi d'un courrier à la municipalité de Blandy et à 2 députés de Seine-et-Marne (MM. Geoffroy et Faure). Objectif : soutenir l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes. Les conclusions de nombreuses études scientifiques convergent pour établir avec certitude les effets néfastes de ces produits neurotoxiques sur l'environnement : contamination des cours d'eau, contamination de la flore et de la faune sauvages et pollution durable des sols. Mais aussi, concernant la santé humaine, il a été démontré

l'incidence possible sur le développement du système nerveux humain et son rôle probable comme perturbateur endocrinien. Leur utilisation systématique est inutile, voire dangereuse à long terme, pour l'agriculture.

Bien que les députés aient voté, dans le cadre de la loi « Biodiversité », l'interdiction des néonicotinoïdes à partir de 2018 avec dérogations jusqu'en 2020, il faut encore agir pour obtenir une interdiction totale immédiate.

La Commission européenne devait décider, fin 2016, de la suite à donner au moratoire partiel frappant, depuis 2013, certains usages de quatre insecticides suspectés d'être en cause dans le déclin des abeilles et des pollinisateurs. La Commission maintient le moratoire et annonce avoir repoussé sa décision à l'automne 2017 – le temps pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de finaliser une nouvelle évaluation complète des risques. À suivre...

- **Journée annuelle de ramassage des déchets à Blandy, décharge Fouju-Blandy** : approbation du CA pour l'envoi du courrier à la municipalité de Blandy. Quelques modifications de forme ont été apportées au projet de lettre envoyé en pièce jointe, précédemment aux administrateurs de MVAB.

- **Compteur Linky** : Envoi à la municipalité d'un courrier demandant l'information des habitants de Blandy sur l'installation imminente de ces compteurs.

## Communication

- **Les Cahier de MVAB** : l'idée de sortir une fois par an, « les cahier de MVAB » fait son chemin. Des fiches techniques pourraient être réalisées sur des sujets tels que les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires, les tiques (maladie de Lyme), les Amap, les pesticides, la décharge de Fouju-Moisenois, etc.

- **Site internet de MVAB** - <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

Une séance de formation s'est tenue le lundi 22 février 2016. Un groupe de travail doit se mettre en place pour animer le site.

- **Relations avec les associations dont les buts sont similaires à ceux de MVAB**

**Les amis de la Vallée de l'Ancoeur** – LAVA à St Méry : nous adhérons à cette association. L'assemblée générale se tiendra le samedi 28 janvier 2017. Le conseil d'administration de MVAB a reçu Georges Le Fèvre, Président. Ce dernier a émis le souhait d'activités communes (échanges, débats, bulletin annuel) et de la création d'un réseau de vigilance : rencontre entre les associations environnementales du périmètre « Vallées et Châteaux ». LAVA et MVAB serait à l'initiative de cette journée. 31 communes sont concernées.

## Ne 77 (Nature Environnement 77)

Nous adhérons à NE 77. De part cette adhésion, nous sommes également adhérent à « France Nature Environnement Ile-de-France » et « France Nature Environnement nationale ». De ce fait, nous recevons par leurs intermédiaires (courriels) des informations environnementales précieuses qui sont à la disposition des adhérents de MVAB. Son assemblée générale se tiendra le samedi 18 février 2017 à Mortcerf. Il serait souhaitable que la présidente soit accompagnée d'un adhérent (te).

- **Bulletin municipal** : avant la sortie de chaque bulletin municipal, il est proposé à MVAB d'écrire un article. Mais, triste constat, la municipalité ne reprend pas systématiquement les articles que lui remet MVAB, même s'il s'agit de brefs comptes-rendus des animations et sorties.

- **Forum des associations**

MVAB était représentée toute la journée du 10 septembre 2016 et le sera également en septembre 2017. De nombreux contacts ont été pris. Cette journée a permis, entre autres, de renforcer les liens avec les autres associations de Blandy-les-Tours et Fouju.

## Animation

L'association « Mieux Vivre à Blandy » a choisi de privilégier le 4ème trimestre de l'année pour ses animations. Chaque habitant de Blandy et Fouju en a été personnellement informé par un courrier déposé dans la boîte aux lettres. Ces animations ont été les suivantes :

- **En soirée, le samedi 8 octobre 2016, projection du film « Demain »** dans la salle Henri Hanneton. Ce film réalisé par Céline Dion et Mélanie Laurent a reçu le César 2016 du meilleur film documentaire. Une soixantaine de personnes étaient présentes. Les échanges furent fructueux. Un certain nombre de participants ont été confortés dans leur décision de faire leurs achats en privilégiant le BIO et les CIRCUITS COURTS, c'est à dire acheter aux producteurs locaux. Pour ce faire, il y a les « Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - AMAP » de Bombon, Vaux-le-Pénil, Dammarie-Les-Lys.

- **Toute une journée ensemble, le dimanche 16 octobre 2016, pour fabriquer des hôtels à insectes et des fleurs** en utilisant les bouteilles plastiques. Une quinzaine de familles était présentes avec un parent et un à deux enfants. Chacun est reparti avec son hôtel à insectes et ses fleurs fabriqués sur place.

L'organisation et l'ambiance furent excellentes. Cette journée fut organisée en partenariat avec le CCRB

dans le cadre du programme « Espace Vie Sociale - EVS ».

**- Sortie en car à Rambouillet à la Bergerie nationale et au Pari Fermier le dimanche 13 novembre**

**2016.** Une trentaine de personnes ont participé à cette sortie. Grands et petits ont pu profiter d'une animation adaptée, visite d'une ferme pédagogique et rencontre avec des producteurs des terroirs français. Comme à chaque sortie, l'ambiance fut gaie, chaleureuse et amicale. Une réussite. Chacun a pu trouver sur place ce qui lui était nécessaire pour le pique-nique du midi. De nombreux participants en ont profité pour rapporter à Blandy des spécialités de nombreuses régions de France.

### **Événements financiers**

- **Subvention communale:** 100€ par an. Cette subvention est la plus faible reçue depuis de longues années.

- **Les documents financiers seront remis lors de l'assemblée générale.**

### **Propositions d'activités possibles pour 2017/2018 (choix à effectuer)**

- Transmission d'informations sur les AMAP locales ;

- Atelier culinaire « anti-gaspi » ;

- Conférence sur la maladie de Lyme ;

- 2 jours au Lac du Der au moment de la migration des Grues cendrées, le samedi 11 et le dimanche 12 novembre 2017. Les possibilités du gîte (11 personnes) + l'accueil de 2 campings cars monteraient le nombre de participants à 18. Cette sortie qui a déjà eu lieu en 2015 pourrait être de nouveau organisée en 2019. Pour 2017, l'information sera d'abord donnée aux membres du conseil d'administration puis élargie aux adhérents si nécessaire. Il est décidé d'arrêter, dès à présent, la réservation du gîte et d'un animateur ornithologue (avec jumelles et longues vues) de l'association « Ligue Pour Les Oiseaux » (LPO) de Champagne-Ardenne ;

- Visite en car de Chablis, Auxerre et de ses caves (Bio si possible) avec Gérard Carré, l'ancien président de MVAB ;

- Atelier comme ceux de 2015 et 2016 (hôtels à insectes, mangeoires à oiseaux) ;

- bourse aux plantes, plants et graines. Pas de vente, plutôt du troc au printemps et pourquoi pas en automne ;

- Biomimétisme : l'idée est retenue d'une conférence-débat en 2017 avec Jean DEY, ancien conseiller général 77, écologiste, président de la fédération 77 pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

- Pêche et découverte du milieu aquatique : une journée d'initiation à la pêche et au milieu aquatique aux abords de la Seine.

### **La composition du conseil d'administration 2016 est la suivante**

#### **Renouvelables en 2017**

- 1 Livet-Goyaux Sophie
- 2 Lombardo Nathalie, secrétaire-trésorière

#### **Renouvelables en 2018**

- 3 Gaxatte Amandine
- 4 Goin Marjorie
- 5 Turgis Martine, présidente

#### **Renouvelable en 2019**

- 6 Allaire-Tual Carole
- 7 Gaxatte Alain
- 8 Hanneton Jean-Philippe, vice-président
- 9 Régnier Catherine